



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4101051

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 12/07/2024 11H49 C:005340 I:05314
V/REF : 951407
V/Email reçu le Vendredi 12/07/2024 a 11H49

SEMCODA
Agence de Rillieux La-Pape
62A, AVENUE DE L'EUROPE
CS 30054
69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

V/REF.IMM. 00154
IMMEUBLE : LE RIVOT -0154
32/34/36, AV.EUROPE/BEETHOVEEN
54 a 66, AV. GENERAL LELERC
69140 RILLIEUX LA PAPE

Vaulx en Velin, le 28 Octobre 2024

Référence Marché: M_230409001-1

LOCALISATION : ALLEE N54 LECLERC - LOGEMENT DE MME CHRATI/MAUPOME TEL *0614959674*
06 58703420

MOTIF : INTERVENIR POUR LE VOLET ROULANT
VERIFICATION ET REPRISE PÉRIPHERIQUE DE L'ETANCHEITE DU VOLET -
SUITE PASSAGE ETANCHEUR SUSPENSION D'INFILTRATION PAR CAISSON

Donneur d'ordre : M. S. GAGET

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 18/07 A 11H45 :
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME CHRATI/MAUPOME
A NOTRE ARRIVEE, LA LOCATAIRE NOUS INFORME DE NE PAS COMPRENDRE NOTRE
INTERVENTION. CETTE DERNIERE NOUS INFORME QUE L'EAU S'INFILTRE PAR
DESSOUS LA FENETRE DEPUIS L'EXTERIEUR ET NON PAR LE CAISSON DU VOLET

CONTACT TELEPHONIQUE AUPRES DU GESTIONNAIRE - SANS SUCCES
INTERVENTION SUSPENDUE EN L'ETAT

LE 21/10 A 13H45 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME CHRATI/MAUPOME
ARRIVEE SUR PLACE NOTRE PERSONNEL CONSTATE QUE TOUTES LES FENETRES
ONT UNE MAUVAISE ETANCHEITE
- PRESENCE DE JOINT D'ETANCHEITE, MAIS AUCUN RESULTAT POSITIF

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER EMAIL en CC le 25/10/24 a 10H02 stephane.gaget@semcoda.com

DT LCOMPTER Email envoyé le 25/10/24 a 10H02 _ Env oi CR/AB

LE PROBLEME D'INFILTRATION VIENT DE LA POSE DE LA FENETRE.

DES JOINTS PÉRIPHÉRIQUES SONT DEJA INSTALLE MAIS L'EAU RENTRE PAR LE BAS
ET LE HAUT DE LA FENETRE QUI N'EST PAS ETANCHE.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4101051

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

AUCUN REGLAGE POSSIBLE, IL FAUDRAIT VOUS RAPPROCHER DE LA SOCIETE QUI
A POSE LES MENUISERIES

KI LCOMPTER EMAIL en CC le 25/09/24 a 15H25 CAROLINE.DULAC@SEMCODA.COM

KI LCOMPTER Email envoyé le 25/09/24 a 15H25 M. S. GAGET

RU LCOMPTER Email envoyé le 05/08/24 a 10H57 M. S. GAGET

RU LCOMPTER Email envoyé le 29/07/24 a 16H25 M. S. GAGET

RU LCOMPTER Email envoyé le 19/07/24 a 16H01 M. S. GAGET

MP LCOMPTER EMAIL en CC le 19/07/24 a 09H21 stephane.gaget@semcoda.com

MP LCOMPTER Email envoyé le 19/07/24 a 09H21 _ Env oi CR/AB

MERCI DE NOUS DONNER PLUS D'INFORMATIONS SUR CE DOSSIER CAR LA LOCATAIRE
NOUS A INFORME QUE L'EAU S'INFILTRE PAR DESSOUS LA FENETRE DEPUIS
L'EXTERIEUR

MERCI DE NOUS INDIQUER LA SUITE A DONNER A CE DOSSIER

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Rillieux	3	45,50	45,50
TOTAL H.T.				45,50
T.V.A. a 10,00%				4,55
TOTAL T.T.C.En EURO				50,05

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4101051

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*



Bon de Commande

N° : 951407 du 12/07/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

62 A, avenue de l'Europe

CS 30054

69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

Tel:04.78.97.08.50

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Référence de la Demande

N°: 765 087 du 12/07/2024

THCMEEPP Txv hors contra Menuiseries ext Partie privat.

01-EE-2211-ENT-61563100

Marché : M - 230409001-1

Lieu d'intervention

MME CHRAITI Sabrina

MR MAUPOME Florent

54 AVENUE GENERAL LECLERC

69140 RILLIEUX LA PAPE

Téléphone : 06.14.95.96.74

00154-00010-00001-00021 H / Type 4 / 02

Etage : 02

Date entrée: 30/12/2022

Délai

Date limite exécution : 27/07/2024

Observations

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00064 VOLETS ROULANTS vérification et reprise périphérique de l'atanchéité du volet suite passage etancheur suspiscion d'infirtaion par caisson	1,00	100,00	100,00	10,00	110,00
Total H.T.					100,00
Total TVA					10,00
Total TTC					110,00

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par GAGET Stéphane Agence 4 le 12/07/2024

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence

Stéphane GAGET

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

EDN5



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE 62 A, avenue de l'Europe CS 30054 69141 RILLIEUX LA PAPE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **54 AVENUE GENERAL LECLERC 69140 RILLIEUX LA PAPE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **RILLIEUX LA PAPE**

le **12/07/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 951407